

REGISTRE BY-PASS RBP-S

REV 00



Domaine d'applications

Le RBP-S est un registre 3 voies conçu pour gérer la récupération d'énergie dans les gaz d'échappement des centrales de cogénération équipées de moteurs Diesel, moteurs à gaz ou turbines à gaz. Sa conception à ventelles liées mécaniquement le rend très performant en mode régulation.

- Températures courantes autour de 550 °C
- Pressions courantes jusqu'à 600 mm de CE

Construction

- Un corps renforcé, de section rectangulaire en forme de « Té », avec points de levage et trois brides de raccordement
- Quatre ventelles réparties sur deux voies, liées par deux bielles et une tringle réglable ; elles fonctionnent en opposition : quand une voie se ferme, l'autre s'ouvre
- Quatre axes de commande
- Quatre axes opposés à la commande
- Guidage des axes en rotation par paliers à billes autoalignants montés sur support
- Etanchéité inter / exter par presse-étoupe
- Peinture standard : une couche de primaire ; autres systèmes sur demande

Matières (exemples)

Selon température :

- Corps et ventelles : A42CP, 15Mo3, 13CrMo4.5, 10CrMo9.10, INOX 304
- Axes : INOX 304, INOX 321

Etanchéité amont / aval

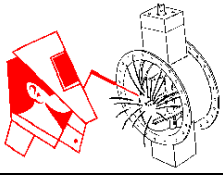
Appui des ventelles :

- Sur carré soudé dans la virole
- Sur tresse en fibre de céramique
- Par lame métallique déformable
- Sans appui ; jeu périphérique

Calculs du débit de fuite sur demande

Motorisation

- Electrique avec commande manuelle
- Pneumatique double ou simple effet
- Hydraulique
- Manuelle
- Tout ou rien ou régulation
- Contacts fin de course ou recopie de position

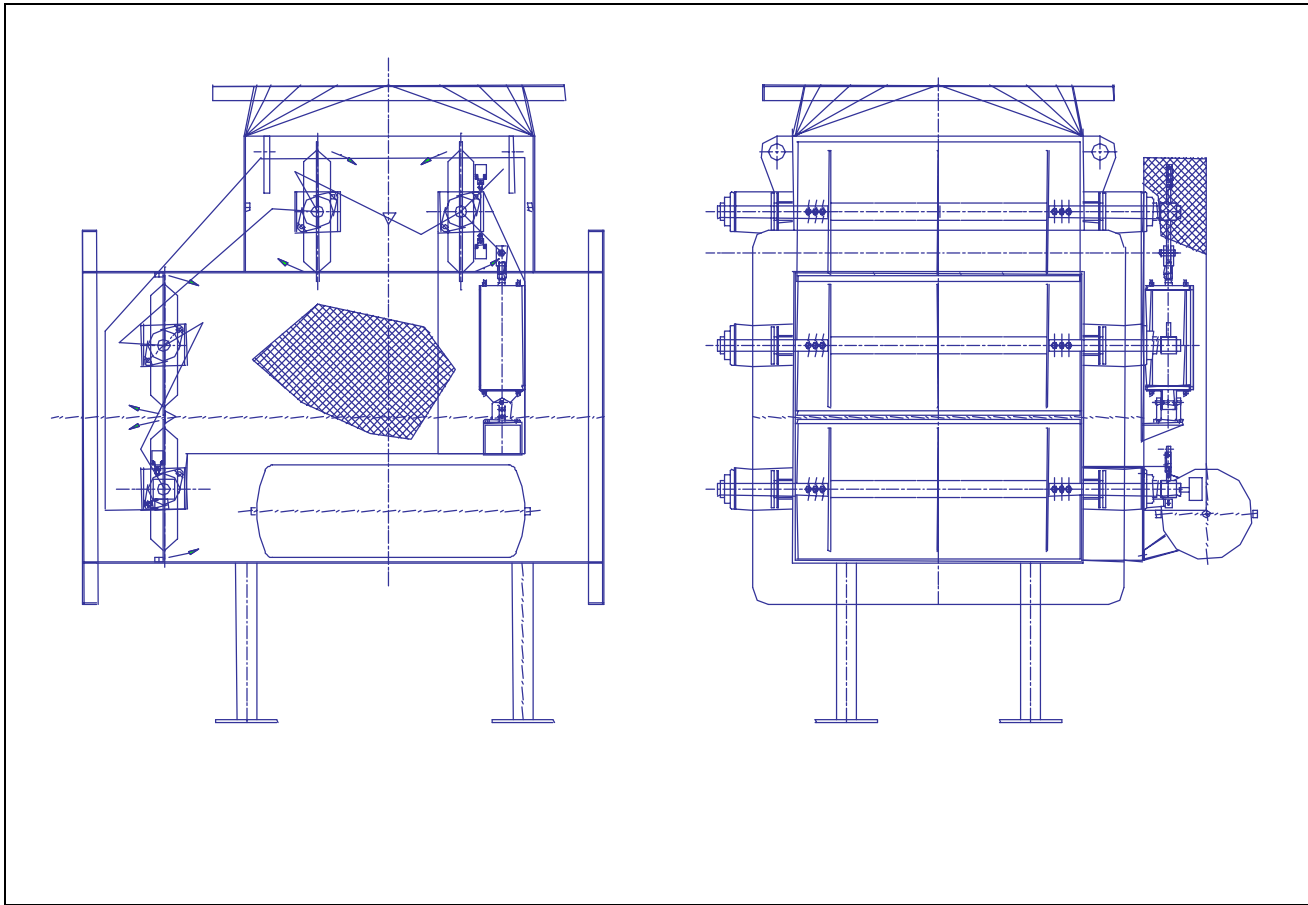


CCMG

Registres et vannes pour gaz chauds
Régulation et sectionnement
Concepteur et constructeur

REGISTRE BY-PASS RBP-S

REV 00



Section	Entre-bridés	Section Extérieure	Hors tout	Perçage
Détails dimensionnels sur demande				

Les registres by-pass RBP S existent dans une grande variété de tailles et sont le plus souvent construits aux dimensions des clients. Dans la mesure du possible, les contraintes d'encombrement de l'installation sont intégrées.

Seul le plan d'ensemble établi à la commande est contractuel